

PROCEDURE D'INSCRIPTION EN 1^{ère} ANNEE

Inscription du 1^{er} octobre au 18 décembre 2019

Au préalable de votre inscription vous devez souscrire à la CVEC sur <http://MesServices.etudiant.gouv.fr>, **une attestation de souscription vous sera demandée dans votre dossier administratif.**

L'inscription en doctorat se fait en deux étapes : l'inscription pédagogique qui s'effectue en ligne sur **SIGED** (Système d'information et de Gestion des Ecoles Doctorales) et l'inscription administrative au sein de l'ENTPE

1^{ère} étape : inscription pédagogique

Pour vous inscrire sur SIGED, vous devez envoyer un mail à sonia.cenille@entpe.fr avec une adresse **mail valide**, c'est à cette adresse que vous seront envoyées vos informations de connexion SIGED.

1. **Connectez-vous** à l'application SIGED <https://siged.universite-lyon.fr>, muni du code d'accès reçu par mail.
2. **Créez votre dossier** en remplissant les informations demandées et en déposant les pièces requises dans les onglets :
 - ✚ **Informations personnelles** : nom, prénom, n° INE obligatoire, ...
 - ✚ **Cursus** : copie du diplôme de Master 2 et relevé de notes (ou diplôme équivalent),
 - ✚ **Financements** : téléchargez votre contrat ou document justifiant votre financement,
 - ✚ **Documents complémentaires** ; téléchargez vos :
 - CV,
 - Charte du Doctorat **signée** de toutes les parties,
 - Convention individuelle de formation doctorale **signée** des parties concernées,
 - Etc...
 - ✚ **Mobilité** : si cotutelle ou séjour dans un pays étranger dans le cadre de votre thèse.
3. **Soumettre votre dossier** à la validation, lorsque **toutes** les données sont saisies.
4. **Validation électronique** sur SIGED de votre dossier par les directeur.rice.s de thèse, du laboratoire et de l'Ecole Doctorale.

Vous pouvez suivre l'avancement de ces validations dans l'application en consultant votre dossier (onglet *Suivi des inscriptions*).

2^{ème} étape : inscription administrative

Lorsque votre dossier sera à l'**étape 5/6** vous pourrez procéder à l'inscription administrative en prenant contact avec Mme Cenille pour prendre rendez-vous et remettre votre dossier avec tous les documents demandés (voir liste ci-dessous).

Après vérification de la recevabilité du dossier administratif et le paiement des droits effectué, l'inscription est définitive et une attestation d'inscription vous sera remise.

DOCUMENTS DEMANDES

- 1) **Attestation CVEC obligatoire**
- 2) **Dossier d'inscription SIGED** à imprimer lorsque vous serez à l'étape 5/6
- 3) **Carte d'identité** (photocopie)
Pour les étrangers :
 - Photocopie d'Extrait de naissance traduit et certifié conforme par une Ambassade ou un Consulat de France,
 - Photocopie du visa,
 - Photocopie de la carte de séjour.
- 4) **Attestation d'assurance responsabilité civile**
Toute personne française ou étrangère doit être couverte par une assurance « responsabilité civile » avec garantie des dommages corporels.
- 5) **Sécurité Sociale :**
 - **attestation** (photocopie) de la CPAM ou MGEN, *pour les contractuels pensez à signaler votre changement de statut à la CPAM en tant que salarié,*
 - si vous faites partie de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse, **copie de votre carte CEAM ou formulaires communautaires** E106, E109, E111, E121 vous couvrant sur l'année universitaire ou exonération,
- 6) **Attestation de réussite au Master Recherche**, pour les diplômés étrangers présenter l'original du diplôme ou sa copie certifiée conforme
- 7) **Formation en langues** à remplir si besoin
- 8) **Financement :**
 - **Contrat de travail** (photocopie), si vous n'êtes pas en possession de votre contrat lors de votre inscription, vous devez fournir une attestation du directeur de laboratoire certifiant l'obtention du contrat de travail avec **date** et **montant**. Vous fournirez une copie du contrat dès qu'il sera en votre possession,
 - Ou Justificatif de bourse du gouvernement français CROUS ou CAMPUS FRANCE,
 - Ou Justificatif de bourse du gouvernement étranger.
- 9) **Charte du Doctorat de l'Université de Lyon** à lire et signer puis **télécharger sur SIGED** (onglet « documents complémentaires »)
- 10) **Convention Individuelle de Formation Doctorale** à remplir et **télécharger sur SIGED** (onglet « documents complémentaires »)
- 11) **Charte de déontologie** à lire et signer
- 12) **Choix de la spécialité à remplir** pour les doctorants de **MEGA** et **ScSo**
- 13) **Si vous effectuez une cotutelle, merci de fournir un original de la convention de cotutelle de thèse** » quand elle sera signée par tous les établissements
- 14) **Frais de scolarité à payer 380 €**
Exonérés si :
 - 🇫🇷 Soutenance avant fin décembre 2019
 - 🇫🇷 Boursier du gouvernement français ou Campus France (sur présentation d'un justificatif)
 - 🇫🇷 Cotutelle (si prévu dans la convention entre les établissements concernés)

CHECKLIST

PIECES à présenter	
Attestation CVEC	
Dossier d'inscription SIGED 5/6 à télécharger	
Carte d'identité	
Attestation d'assurance responsabilité civile	
Attestation Sécurité Sociale	
Attestation de réussite au Master Recherche	
Formation en langue	
Financement de la thèse (contrats, bourses ou autres)	
Convention Individuelle de Formation Doctorale	
Charte de Doctorat	
Charte de déontologie	
Choix de la spécialité	
Moyen de paiement : Carte Bancaire (380 € frais de scolarité)	
A FOURNIR LE CAS ECHEANT	
Convention de cotutelle	
Titre de séjour	
Visa	